

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARVONNEX**  
**Séance du 05 décembre 2016**

Le 11 janvier 2016 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Étaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; VITALI Hervé, EVERAERE Didier, DUBOIS Marie-Odile, PEGEOT Régine, Adjoint ; FONTANIVE Bernard, FARYS Béatrice, conseillers délégués ; CHAPPAZ Gilles, MORAND Michèle, MICHAUD Jean-Paul, FEDOROFF Michel, FORESTIER Sylvain, DAIRAIN Sandrine, conseillers.

Excusée : BRIFFOD Laurence

Secrétaire de séance : MORAND Michèle

Date de convocation : 28/11/2016

**N°D56\_2016 / n° d'ordre à l'intérieur de la séance : 05/12/2016\_07**

**nomenclature : 7. Décisions budgétaires 7.10 divers 7.10.2 tarifs**

**Objet : tarifs location salle communale 2017**

**Le conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- que le matériel de sonorisation est inclus dans le prix de la location.
- que seules les réservations ayant fait l'objet d'une confirmation écrite adressée à Monsieur le Maire seront prises en compte.
- que les conditions de location sont définies dans une convention à établir à chaque location.
- que les arrhes doivent être versées au moment de la réservation. Ils ne sont pas remboursés en cas d'annulation de la location. Ils seront encaissés au moment du règlement définitif de la somme due. Cas particulier : en cas de force majeure conduisant à l'annulation de la réservation, les arrhes pourront être remboursées, après examen au cas par cas.

➤ de fixer dans le tableau présenté ci-dessous les tarifs pour la location de la salle communale Raymond CHABORD pour l'année 2017.

<b>TARIFS 2017</b>	
<b>USAGERS DE CHARVONNEX</b>	
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Réunion	Gratuit
Soirée repas	Gratuit
Réveillon 31 décembre	460,00 €
Activités loisirs 1fois/semaine	Gratuit
Activités loisirs	20,00€/heure
<b>PARTICULIERS</b>	
Vin d'honneur	210,00 €
Repas privé/mariage	210,00 €
Réveillon 31 décembre	560,00 €
Samedi après-midi (14h-18h)	60,00 €
<b>COPROPRIETES</b>	
Assemblée générale annuelle	70,00 €
<b>LOCATION SONO</b>	
Tarif unique	30,00 €
<b>USAGERS EXTERIEURS</b>	
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Réunion	130,00 €
Soirée repas	800,00 €
Réveillon 31 décembre	900,00 €
Activités loisirs	30,00 €/heure
<b>PARTICULIERS</b>	
Vin d'honneur	350,00 €
Repas privé/mariage	800,00 €
<b>LOCATION SONO</b>	
Tarif unique	30,00 €
<b>CAUTION</b>	
Matériel, bâtiment	600,00 €
Nettoyage	200,00 €
<b>ARRHES</b>	
Tarif unique	30% prix location

Pour extrait conforme,  
Le Président de séance  
Jean-François GIMBERT, Maire



Affiché le  
Télétransmis en Préfecture le  
Certifié exécutoire le  
Le Maire, Jean-François GIMBERT